

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 mars 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de mars à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 10/03/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19

Nombre de Conseillers
présents : 19

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUDÉ

DCM2023-03-036 **Cimes de Courcy – Installation d'un nouveau compteur, travaux, DSP, bois passerelle, contrôle SOCOTEC :**

Acte 3.5.8 : Domaine et patrimoine – actes de gestion du domaine public

Installation d'un nouveau compteur : un comptage électrique est déjà présent sur place ; il pourrait être conservé pour les besoins de la commune pour la partie extérieure au site (bungalow, animations...). Le bungalow (sanitaires) existant pourrait être recouvert d'une peinture en trompe-l'œil. La mise en place d'un préau sera certainement nécessaire pour l'accueil des usagers.

Le nouveau compteur servirait exclusivement à la partie payante du site. En effet, la mise en place d'une pompe à chaleur dans le bâtiment nécessitera un ticket jaune ; donc une nouvelle ligne devra être tirée.

Avancée des travaux Cimes de Courcy :

Cet après-midi, la commission « filière bois de la Communauté d'Agglomération » a mandaté la réalisation d'un film et la prise de photos pour suivre l'évolution du bois (stockage) avant sa mise en place sur le site (bâtiment, portails...).

Jardin : les parterres sont redessinés

Vestiges : les plantations sont réalisées

Renforcement : le temps de séchage se terminera à la mi-mars

Fondation du bâtiment : Le maçon est en attente du ferrailage

Souches de chataigniers et chênes : elles ont été arrachées sans problème car il n'y avait pas de pivots ; le tuffeau n'a pas été abîmé.

Paysagiste : il aura presque terminé dans un mois.

Le planning du chantier se trouve décalé de trois mois.

Passerelle : le bois devrait arriver cette semaine.

Protection : il est constaté que le site est visité ainsi que le parcabout malgré les clôtures et pancartes en place.

DSP : La consultation a été lancée le 17 février et sera en ligne jusqu'au 14 avril 2023. Une visite est programmée avec un opérateur intéressé le 22 mars prochain. La commission de la concession se réunira le 14 avril pour la réunion d'ouverture des plis.

Bois passerelle : La scierie de la Touraine fournira du bois pour refaire la passerelle existante. Montant du devis : 1 723,68€.

Contrôle SOCOTEC : Le diagnostic visuel réalisé sur le pilier (+ rapport pour assurance) s'élève à 960€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide l'ensemble des travaux indiqués ci-dessus ainsi que les montants des devis.

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Guillaume DUDÉ



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

